

## Redoublez de prudence

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs afin d'éviter de propager la maladie dans d'autres régions;
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,
  - éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
  - gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
  - fermez les endroits où les rats et mouffettes pourraient s'installer (par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons).

## Consultez un médecin vétérinaire

- Pour faire vacciner votre animal contre la rage;
- Pour faire examiner votre animal
  - s'il se fait mordre par un autre animal. Dans ce cas, manipulez-le avec des gants, attachez-le ou isolez-le et suivez les instructions du vétérinaire;
  - s'il présente des signes particuliers ou un changement de comportement (perte d'appétit, salivation excessive, isolement ou difficulté à se déplacer).

## Communiquez avec Info-Santé

- À la suite d'un contact avec un animal suspect ou d'une morsure. Dans ce cas, lavez la plaie à grande eau et au savon pendant 10 minutes et communiquez rapidement avec **Info-Santé en composant le 8-1-1.**

2008-6012



## Communiquez avec Services Québec au 1 877 644-4545

Afin de prévenir la propagation de la rage sur votre territoire, n'hésitez pas à nous signaler les rats laveurs, mouffettes, et renards trouvés morts ou qui sont désorientés, anormalement agressifs ou paralysés.

Pour en connaître davantage sur la rage, consultez le site Web ci-dessous.

*English copy available on request on the following Website.*

[www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca](http://www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca)

# Signalons

## les animaux suspects!



RAGE DU  
RATON

La rage du raton laveur est une maladie incurable et mortelle qui peut se transmettre d'un animal malade à l'humain. Un animal ayant l'air en santé pourrait aussi transmettre la rage. Votre chat ou votre chien peut avoir la rage et vous la transmettre s'il n'a pas été vacciné récemment et s'il a été en contact avec un animal sauvage infecté tel un raton laveur, une mouffette ou un renard. Vous pouvez donc être infecté à la suite d'une morsure de votre animal ou du contact de sa salive avec une plaie sur votre corps ou avec l'une de vos muqueuses (yeux, nez, bouche).



**DÉMASQUONS-LES!**

Québec    
 